



Alain JOLIVET

Maître ès Sciences Techniques Comptables et Financières

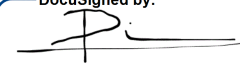
Jean-Philippe CALLON

Maître ès Sciences Techniques Comptables et Financières

Dikran TABBAKH-MAGHAKIAN

Diplômé d'Etudes Supérieures Comptables et Financières

CERTIFIES CONFORMES PAR LE PRESIDENT M PIANA

DocuSigned by:

111A199557964C7...

Experts Comptables - Commissaires aux Comptes

SAS COMPAGNIE EOLIENNE DU PAYS DE ROMANS

13 Rue René Réaumur

26100 ROMANS

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

7, rue Nicolas Appert - Z.I. Les Chasses - B.P. 21 - 26101 ROMANS-SUR-ISERE Cedex
Téléphone : 04 75 70 28 13 - Télécopie : 04 75 71 27 19 - E-mail : 2cadauphine@wanadoo.fr

Société inscrite à l'Ordre des Experts Comptables - Région Rhône-Alpes
SARL au capital de 37 000 € - SIRET : 423 501 337 00038 - APE : 741 C - N° TVA intracommunautaire : FR 09 423 501 337

13 Rue René Réaumur

26100 ROMANS

COMPTES ANNUELS du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Pages
- <i>Rapport de présentation</i>	1
COMPTES ANNUELS	
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Soldes intermédiaires de gestion</i>	4
- <i>Détail des comptes bilan actif passif</i>	5 à 7
- <i>Détail Soldes intermédiaires de gestion</i>	8 et 9
DOSSIER FISCAL	
- <i>Liasses 2050 à 2059-F</i>	10 à 28

2CA DAUPHINE

7 Rue Nicolas Appert - BP 21

JPh. CALLON Expert Comptable

26101 ROMANS SUR ISERE CDX

04.75.70.28.13

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS COMPAGNIE EOLIENNE DU PAYS DE ROMANS
13 Rue René Réaumur
26100 ROMANS

relatifs à l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	61 254 411 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	7 492 764 Euros
- Résultat net comptable,	897 334 Euros

Fait à ROMANS SUR ISERE
Le 02/04/2020

Jean-Philippe CALLON
Expert Comptable

13 Rue René Réaumur

26100 ROMANS

COMPTES ANNUELS

2CA DAUPHINE

7 Rue Nicolas Appert - BP 21

JPh. CALLON Expert Comptable

26101 ROMANS SUR ISERE CDX

04.75.70.28.13

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
Installations techniques, matériel et outillage	56 368 642	4 455 049	51 913 593	54 482 645	2 569 052	4.72		
Autres immobilisations corporelles								
Immobilisations en cours								
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	2 344 000		2 344 000	943 000	1 401 000	148.57		
Total II	58 712 642	4 455 049	54 257 593	55 425 645	1 168 052	2.11		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	732 539		732 539	1 645 035	912 496	55.47	
	Autres créances	24 002		24 002	3 413 442	3 389 440	99.30	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	6 182 729		6 182 729	5 857 887	324 842	5.55		
Charges constatées d'avance (3)	57 548		57 548	60 088	2 541	4.23		
Total III	6 996 818		6 996 818	10 976 451	3 979 633	36.26		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	65 709 460	4 455 049	61 254 411	66 402 096	5 147 685	7.75		

(1) Dont droit au bail
 (2) Dont à moins d'un an
 (3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 236 345)	1 236 345		1 236 345			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
Autres réserves							
Report à nouveau	738 696		815 982		77 286	9.47	
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	897 334		77 286		820 048	NS	
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	1 394 983		497 649		897 334	180.31	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges	1 000 000		1 000 000			
	Total III	1 000 000		1 000 000			
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles	8 298 490		7 958 693	339 798	4.27	
	Autres emprunts obligataires	517 636			517 636		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	41 293 186		48 662 075	7 368 890	15.14	
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	7 983 730		7 619 929	363 800	4.77	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 382		650 334	596 952	91.79		
Dettes fiscales et sociales	713 003		13 416	699 587	NS		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	58 859 428		64 904 447	6 045 019	9.31	
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	61 254 411		66 402 096		5 147 685	7.75	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

12 881 889 14 105 610

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1 *	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Ventes marchandises + Production	7 492 764	100.00	3 464 105	100.00	4 028 660	116.30
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue	7 492 764	100.00	3 464 105	100.00	4 028 660	116.30
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	7 492 764	100.00	3 464 105	100.00	4 028 660	116.30
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe						
Marge brute de production	7 492 764	100.00	3 464 105	100.00	4 028 660	116.30
Marge brute globale	7 492 764	100.00	3 464 105	100.00	4 028 660	116.30
- Autres achats + charges externes	955 306	12.75	318 439	9.19	636 866	200.00
Valeur ajoutée	6 537 459	87.25	3 145 665	90.81	3 391 793	107.82
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	430 605	5.75	9 274	0.27	421 331	NS
- Salaires du personnel						
- Charges sociales du personnel						
Excédent brut d'exploitation	6 106 854	81.50	3 136 391	90.54	2 970 462	94.71
+ Autres produits de gestion courante	1		515	0.01	514	99.83
- Autres charges de gestion courante	76		0		76	NS
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges						
- Dotations aux amortissements	2 817 056	37.60	1 637 993	47.28	1 179 063	71.98
- Dotations aux provisions						
Résultat d'exploitation	3 289 722	43.91	1 498 913	43.27	1 790 810	119.47
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières	1 774 946	23.69	1 420 072	40.99	354 874	24.99
Résultat courant	1 514 776	20.22	78 840	2.28	1 435 936	NS
+ Produits exceptionnels	33 600	0.45			33 600	
- Charges exceptionnelles	34 317	0.46	1 554	0.04	32 763	NS
Résultat exceptionnel	717	0.01	1 554	0.04	837	53.86
- Impôt sur les bénéfices	616 725	8.23			616 725	
- Participation des salariés						
Résultat NET	897 334	11.98	77 286	2.23	820 048	NS

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019 12		31/12/2018 12		Euros	%
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	51 913 593.37	54 482 645.35	2 569 051.98	4.72		
21550100 PARC EOLIEN BDM	32 683 577.84	32 509 988.74	173 589.10	0.53		
21550200 PARC EOLIEN FDT	23 685 064.53	23 610 649.61	74 414.92	0.32		
28155010 AMORT.PARC EOLIEN BDM	2 938 939.00	1 304 856.00	1 634 083.00	125.23		
28155020 AMORT.PARC EOLIEN FDT	1 516 110.00	333 137.00	1 182 973.00	355.10		
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 344 000.00	943 000.00	1 401 000.00	148.57		
27610000 DAT NANTISSEMENT 15 ANS BDM	943 000.00	943 000.00				
27620000 DAT NANTISSEMENT 15 ANS FDT	901 000.00		901 000.00			
27630000 DAT CROWDFUNDING	500 000.00		500 000.00			
Total II	54 257 593.37	55 425 645.35	1 168 051.98	2.11		
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	732 539.00	1 645 034.71	912 495.71	55.47		
41100000 CLIENTS		483 751.21	483 751.21	100.00		
41810000 CLIENTS FACT. A ETABLIR	732 539.00	1 161 283.50	428 744.50	36.92		
AUTRES CREANCES	24 002.00	3 413 441.60	3 389 439.60	99.30		
44562200 TVA IMMOS FORET DE THIVOLET		32 128.00	32 128.00	100.00		
44566000 TVA DEDUCT.S/ABS		125.86	125.86	100.00		
44571000 TVA COLLECTEE		33 600.00	33 600.00	100.00		
44583000 REMB. DE TVA DEMANDE	20 122.00	3 330 809.00	3 310 687.00	99.40		
44586000 TVA S/FACT.NON PARVENUES	3 880.00	16 778.74	12 898.74	76.88		
DISPONIBILITES	6 182 729.02	5 857 886.62	324 842.40	5.55		
51210000 CREDIT AGRICOLE - MONTRIGAUD	2 321 820.65	2 347 834.65	26 014.00	1.11		
51220000 CREDIT AGRICOLE - THIVOLET	3 860 908.37	2 609 980.97	1 250 927.40	47.93		
51240000 CREDIT AGRICOLE CRSD THIVOLET		900 071.00	900 071.00	100.00		
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	57 547.59	60 088.10	2 540.51	4.23		
48600000 CHARGES CONSTAT.D'AVANCE	57 547.59	60 088.10	2 540.51	4.23		
Total III	6 996 817.61	10 976 451.03	3 979 633.42	36.26		
TOTAL GENERAL	61 254 410.98	66 402 096.38	5 147 685.40	7.75		

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
CAPITAL	1 236 345.00	1 236 345.00		
10130000 CAPITAL APPELE VERSE	1 236 345.00	1 236 345.00		
REPORT A NOUVEAU	738 695.85	815 982.26	77 286.41	9.47
11900000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	738 695.85	815 982.26	77 286.41	9.47
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	897 334.03	77 286.41	820 047.62	NS
Total I	1 394 983.18	497 649.15	897 334.03	180.31
PROVISIONS POUR CHARGES	1 000 000.00	1 000 000.00		
15810100 PROVISION DEMANTELEMENT BDM	600 000.00	600 000.00		
15850100 PROVISION DEMANTELEMENT FDT	400 000.00	400 000.00		
Total III	1 000 000.00	1 000 000.00		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES	8 298 490.36	7 958 692.57	339 797.79	4.27
16110100 EMP.OBLIG.CONVERT.ENGINE GREEN	3 790 809.82	3 790 809.82		
16110200 EMP.OBLIG.CONVERT.VAL.ROM.AGGL	2 771 488.58	2 771 488.58		
16110300 EMP.OBLIG.CONVERT.OSER	682 836.28	682 836.28		
16881010 INT.EMP.OBLIG.ENGINE GREEN	551 138.28	373 348.79	177 789.49	47.62
16881020 INT.EMP.OBLIG.VA.ROMANS AGGLO.	402 941.20	272 958.01	129 983.19	47.62
16881030 INT.EMP.OBLIG.OSER	99 276.20	67 251.09	32 025.11	47.62
AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	517 636.37		517 636.37	
16310000 ENERFIP - CROWDFUNDING	500 000.00		500 000.00	
16883000 INT.COURUS/FINANCEMENT ENERFIP	17 636.37		17 636.37	
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	41 293 185.88	48 662 075.45	7 368 889.57	15.14
16410000 UNIFERGIE - MONTRIGAUD	21 932 263.51	24 355 285.19	2 423 021.68	9.95
16420000 UNIFERGIE - THIVOLET	19 337 000.39	24 050 060.63	4 713 060.24	19.60
16884100 INT.COURUS/EMPRUNT AUXIFIP BDM	21 535.04	256 729.63	235 194.59	91.61
16884200 INT.COURUS/EMPRUNT AUXIFIP FDT	2 386.94		2 386.94	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	7 983 729.89	7 619 929.45	363 800.44	4.77
45510100 C/C ENGIE GREEN FRANCE	3 595 232.00	3 787 565.52	192 333.52	5.08
45510200 C/C VALENCE ROMANS AGGLO.	2 628 511.00	2 786 081.93	157 570.93	5.66
45510300 C/C OSER	647 609.00	682 481.56	34 872.56	5.11
45580100 INTERETS C/C COURUS ENGIE	572 127.76	189 897.12	382 230.64	201.28
45580200 INTERETS C/C COURUS VRA	436 942.43	139 685.75	297 256.68	212.80
45580300 INTERETS C/C COURUS OSER	103 307.70	34 217.57	69 090.13	201.91
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	53 382.24	650 334.09	596 951.85	91.79
40100000 FOURNISSEURS	30 102.24	549 661.65	519 559.41	94.52
40810000 FOURN.FACTURES NON-PARVENUES	23 280.00	100 672.44	77 392.44	76.88
DETTES FISCALES ET SOCIALES	713 003.06	13 415.67	699 587.39	NS
44400000 ETAT IMPOTS S/BENEFICES	616 725.00		616 725.00	
44562100 TVA IMMOS BOIS DE MONTRIGAUD		2 260.41	2 260.41	100.00
44584000 TVA A REGULARISER	29 762.06	1 881.26	27 880.80	NS
44860000 ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	66 516.00	9 274.00	57 242.00	617.23
Total IV	58 859 427.80	64 904 447.23	6 045 019.43	9.31

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1 *	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
		% CA		% CA		
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION	7 492 764.46	100.00	3 464 104.65	100.00	4 028 659.81	116.30
PRODUCTION VENDUE	7 492 764.46	100.00	3 464 104.65	100.00	4 028 659.81	116.30
70110000 VENTES D'ELECTRICITE BDM	4 010 153.74	53.52	2 646 278.82	76.39	1 363 874.92	51.54
70120000 VENTES D'ELECTRICITE FDT	3 482 610.72	46.48	817 825.83	23.61	2 664 784.89	325.84
PRODUCTION DE L'EXERCICE	7 492 764.46	100.00	3 464 104.65	100.00	4 028 659.81	116.30
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	7 492 764.46	100.00	3 464 104.65	100.00	4 028 659.81	116.30
MARGE BRUTE GLOBALE	7 492 764.46	100.00	3 464 104.65	100.00	4 028 659.81	116.30
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES	955 305.69	12.75	318 439.23	9.19	636 866.46	200.00
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	105 778.51	1.41	67 006.27	1.93	38 772.24	57.86
61351000 LOCATIONS MAT. TECHNIQUE			331.90	0.01	331.90	100.00
61520000 ENTRETIEN DES INSTALLATIONS	31 225.86	0.42	23 478.74	0.68	7 747.12	33.00
61561100 MAINTENANCE SENVION	238 068.31	3.18			238 068.31	
61561200 MAINTENANCE VESTAS	132 775.35	1.77			132 775.35	
61561400 MAINTENANCE HYDRONEXT	14 208.14	0.19			14 208.14	
61561500 MAINTENANCE DEKRA	19 095.00	0.25			19 095.00	
61561600 MAINTENANCE TELESPAZIO	3 240.00	0.04			3 240.00	
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	34 627.31	0.46	2 497.00	0.07	32 130.31	NS
61700000 ETUDES ET RECHERCHES	101 938.40	1.36	52 910.00	1.53	49 028.40	92.66
62150000 FEES ENGIE GREEN	157 730.96	2.11	71 593.70	2.07	86 137.26	120.31
62260000 HONORAIRES	21 108.19	0.28	17 759.23	0.51	3 348.96	18.86
62270000 FRAIS D'ACTES & DE CONTENTIEUX	506.49	0.01	2 150.59	0.06	1 644.10	76.45
62300000 PUBLICITE - COMMUNICATION	1 040.74	0.01	5 946.00	0.17	4 905.26	82.50
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	313.95	0.00			313.95	
62420000 ACCES RESEAU ENEDIS	19 142.27	0.26			19 142.27	
62570000 RECEPTIONS			34 965.40	1.01	34 965.40	100.00
62600000 FRAIS POSTAUX			1 185.88	0.03	1 185.88	100.00
62610000 FRAIS TELECOMMUNICATION	32 173.42	0.43	3 003.95	0.09	29 169.47	971.04
62615000 ABONNEMENT SATELLITAIRE	2 340.00	0.03			2 340.00	
62750000 SERVICES BANCAIRES	9 563.83	0.13	33 650.57	0.97	24 086.74	71.58
62780000 SERVICES ENERFIP	22 900.00	0.31			22 900.00	
62811000 COTIS. PROFESSIONNELLES	1 970.00	0.03	1 960.00	0.06	10.00	0.51
62830000 TRAVAUX DE GARDIENNAGE	5 558.96	0.07			5 558.96	
VALEUR AJOUTEE	6 537 458.77	87.25	3 145 665.42	90.81	3 391 793.35	107.82
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	430 605.00	5.75	9 274.00	0.27	421 331.00	NS
63511000 CONTRIB.ECONOM.TERRITORIALE	390 876.00	5.22	9 274.00	0.27	381 602.00	NS
63512000 TAXES FONCIERES	39 729.00	0.53			39 729.00	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	6 106 853.77	81.50	3 136 391.42	90.54	2 970 462.35	94.71
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0.86		514.86	0.01	514.00	99.83
75800000 PRODUITS DIV.GESTION COUR	0.86	0.00	514.86	0.01	514.00	99.83
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	76.22		0.46		75.76	NS
65800000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	76.22	0.00	0.46	0.00	75.76	NS

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1 *	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	2 817 056.00	37.60	1 637 993.00	47.28	1 179 063.00	71.98
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPOR.	2 817 056.00	37.60	1 637 993.00	47.28	1 179 063.00	71.98
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 289 722.41	43.91	1 498 912.82	43.27	1 790 809.59	119.47
CHARGES FINANCIERES	1 774 946.37	23.69	1 420 072.38	40.99	354 873.99	24.99
66116100 INTERETS AUXIFIP BDM	513 950.90	6.86	502 316.34	14.50	11 634.56	2.32
66116200 INTERETS AUXIFIP FDT	539 728.82	7.20	169 365.14	4.89	370 363.68	218.68
66116500 INTERETS EMPRUNTS OBLIGATAIRES	339 797.79	4.54	384 053.14	11.09	44 255.35	11.52
66116600 INTERETS EMPRUNT ENERFIP	17 636.37	0.24			17 636.37	
66150000 INTERETS COMPTES COURANTS	363 800.44	4.86	363 800.44	10.50		
66161000 AGIOS FOURNISSEURS	32.05	0.00	537.32	0.02	505.27	94.04
RESULTAT COURANT	1 514 776.04	20.22	78 840.44	2.28	1 435 935.60	NS
PRODUITS EXCEPTIONNELS	33 600.00	0.45			33 600.00	
77180000 AUTRES PROD.EXCEP.GESTION	33 600.00	0.45			33 600.00	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	34 317.01	0.46	1 554.03	0.04	32 762.98	NS
67200000 CHARGES EXCEPT./EXERC.ANTER.	34 317.01	0.46	1 554.03	0.04	32 762.98	NS
RESULTAT EXCEPTIONNEL	717.01	0.01	1 554.03	0.04	837.02	53.86
IMPOT SUR LES BENEFICES	616 725.00	8.23			616 725.00	
69500000 IMPOTS S/LES BENEFICES	616 725.00	8.23			616 725.00	
RESULTAT NET	897 334.03	11.98	77 286.41	2.23	820 047.62	NS

* Proratation de l'écart en fonction du nombre de mois

13 Rue René Réaumur

26100 ROMANS

DOSSIER FISCAL

2CA DAUPHINE

7 Rue Nicolas Appert - BP 21

JPh. CALLON Expert Comptable

26101 ROMANS SUR ISERE CDX

04.75.70.28.13

Désignation de l'entreprise : SAS COMPAGNIE EOLIEENNE DU PAYS DE ROMANS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 13 Rue René Réaumur 26100 ROMANS Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 9 9 4 6 7 4 8 8 0 0 0 1 5 Néant *

				Exercice N clos le,		N-1	
				3 1 1 2 2 0 1 9		3 1 1 2 2 0 1 8	
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
		1		2		3	
						Net	
						4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	56 368 642	AS	4 455 049	51 913 593	54 482 645
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU			
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	2 344 000	BI		2 344 000	943 000
	TOTAL (II)	BJ	58 712 642	BK	4 455 049	54 257 593	55 425 645
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	732 539	BY		732 539	1 645 035
Autres créances (3)	BZ	24 002	CA		24 002	3 413 442	
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE				
Disponibilités	CF	6 182 729	CG		6 182 729	5 857 887	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	57 548	CI		57 548	60 088	
TOTAL (III)	CJ	6 996 818	CK		6 996 818	10 976 451	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	65 709 460	1A	4 455 049	61 254 411	66 402 096

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS COMPAGNIE EOLIENNE DU PAYS DE ROMANS

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1....2.3.6...3.4.5.....)	DA 1 236 345	1 236 345	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH (738 696)	(815 982)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI 897 334	77 286	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL 1 394 983	497 649	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ 1 000 000	1 000 000	
	TOTAL (III)	DR 1 000 000	1 000 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS 8 298 490	7 958 693	
	Autres emprunts obligataires	DT 517 636		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 41 293 186	48 662 075	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV 7 983 730	7 619 929	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 53 382	650 334	
	Dettes fiscales et sociales	DY 713 003	13 416	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC 58 859 428	64 904 447		
Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE 61 254 411	66 402 096		
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Ecart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 12 881 889	14 105 610		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS COMPAGNIE FOLIEENNE DU PAYS DE ROMANS

Néant *

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	{ biens* services*	FD	7 492 764	FE		FF	7 492 764	
			FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	7 492 764	FK		FL	7 492 764	3 464 105	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ	1	515	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	7 492 765	3 464 620
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	955 306	318 439	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	430 605	9 274	
	Salaires et traitements*					FY			
	Charges sociales (10)					FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	2 817 056	1 637 993
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	76	0	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	4 203 043	1 965 707	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	3 289 722	1 498 913	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 774 946	1 420 072	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	1 774 946	1 420 072	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 774 946)	(1 420 072)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 514 776	78 840	

Désignation de l'entreprise : SAS COMPAGNIE EOLIENNE DU PAYS DE ROMANS		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	33 600	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	33 600	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	34 317	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	34 317	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(717)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices *		HK	616 725	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	7 526 365	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	6 629 031	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	897 334	
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6			
	obligatoires	A9		
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8			
Dont cotisations Madelin	A7			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Opérations exceptionnelles diverses				
		34 317	33 600	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS COMPAGNIE EOLIENNE DU PAYS DE ROMANS Néant *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ	D8	D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	KE	KF		
CORPORELLES	Terrains			KG	KH	KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ	KK	KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM	KN	KO		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants M2	KP	KQ	KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS	KT	KU	248 004	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *			KV	KW	KX	
		Matériel de transport *			KY	KZ	LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	LC	LD	
		Emballages récupérables et divers *			LE	LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH	LI	LJ	
	Avances et acomptes				LK	LL	LM	
	TOTAL III				LN	LO	LP	248 004
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G	8M	8T		
Autres participations		8U	8V	8W				
Autres titres immobilisés		1P	1R	1S				
Prêts et autres immobilisations financières		1T	1U	1V	1 401 000			
TOTAL IV		LQ	LR	LS	1 401 000			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	ØH	ØJ	1 649 004	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4	
		1		2					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN	CØ	DØ	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO	LV	LW	1X		
CORPORELLES	Terrains			IP	LX	LY	LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA	MB	MC		
		Sur sol d'autrui		IR	MD	ME	MF		
		Inst. gales, agenct et am. des constructions		IS	MG	MH	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT	MJ	MK	ML	56 368 642
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenct, aménagements divers			IU	MM	MN	MO	
		Matériel de transport			IV	MP	MQ	MR	
	corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW	MS	MT	MU	
		Emballages récupérables et divers *			IX	MV	MW	MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY	MZ	NA	NB	
Avances et acomptes				NC	ND	NE	NF		
TOTAL III				IY	NG	NH	NI	56 368 642	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	ØW			
	Autres participations		IO	ØX	ØY	ØZ			
	Autres titres immobilisés		II	2B	2C	2D			
	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F	2G	2 344 000		
	TOTAL IV		I3	NJ	NK	2H	2 344 000		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	ØK	ØL	ØM	58 712 642	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS COMPAGNIE EOLIENNE DU PAYS DE ROMANS

Néant *
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 637 993	QA	2 817 056	QB		QC	4 455 049
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	1 637 993	QV	2 817 056	QW		QX	4 455 049
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	1 637 993	ØP	2 817 056	ØQ		ØR	4 455 049

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissement TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3	S4
	Inst.gales.agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6	U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4	V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2	W3
Autres immobilisations corporelles	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL						NM						NO
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW												NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS COMPAGNIE EOLIENNE DU PAYS DE ROMANS

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	1 000 000	5W	5X	5Y	1 000 000
	TOTAL II	5Z	1 000 000	TV	TW	TX	1 000 000
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4	O5	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8	O9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A		
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	1 000 000	UB	UC	UD	1 000 000
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF				
	- financières	UG	UH				
	- exceptionnelles	UJ	UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SAS COMPAGNIE EOLIENNE DU PAYS DE ROMANS Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières			UT	2 344 000	UV		UW	2 344 000
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA					
	Autres créances clients			UX	732 539		732 539		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée *) UO			ZI					
	Personnel et comptes rattachés			UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	24 002		24 002		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN					
		Divers		VP					
	Groupe et associés (2)			VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR					
	Charges constatées d'avance			VS	57 548		57 548		
	TOTAUX			VT	3 158 089	VU	814 089	VV	2 344 000
RENVOS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice		VD					
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF				

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y		8 298 490		1 162 737				7 135 753	
Autres emprunts obligataires (1)		7Z		517 636		0				517 636	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus de 1 an à l'origine		VH	41 293 186		2 969 036		12 057 748		26 266 402	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B		53 382		53 382					
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	616 725		616 725					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	29 762		29 762					
Obligations cautionnées		VX									
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	66 516		66 516						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	7 983 730		7 983 730						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	58 859 428	VZ	12 881 889		12 057 748		33 919 791		
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	500 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	7 520 859	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise :		SAS COMPAGNIE EOLIENNE DU PAYS DE ROMANS		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le :							
						3	1	1	2	2	0	1	9
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE							
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés												
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE							
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG							
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB							
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX							
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ							
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*												
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)												
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)										
			- imposées au taux de 0 %										
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme											
		- Plus-values soumises au régime des fusions											
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)													
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW				
				Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage													
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage													
											TOTAL I		
						2 301 594							
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE							
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *													
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)													
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)										
			- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)										
			- imposées aux taux de 19 %										
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures										
			- imputées sur les déficits antérieurs										
Autres plus-values imposées au taux de 19 %													
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*													
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A							
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)													
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.												
	Majoration d'amortissement *												
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5			
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA			
Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		IF	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC					
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP	Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)		PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC					
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)													
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9	Créance dégagee par le report en arrière du déficit		ZI						
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage													
											TOTAL II		
						2 301 594							
III. RÉSULTAT FISCAL						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE							
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI	déficit (II moins I)		ZL						
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*													
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								263 770					
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								2 037 824					

Désignation de l'entreprise : <u>SAS COMPAGNIE EOLIENNE DU PAYS DE ROMANS</u>	Néant <input type="checkbox"/> *
---	----------------------------------

I. SUIVI DES DÉFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	263 770
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	263 770
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	(0)
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	(0)

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer		
	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :	↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>SAS COMPAGNIE EOLIENNE DU PAYS DE ROMANS</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(815 982)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales - Autres réserves	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	77 286		Dividendes		ZE						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF							
					Report à nouveau	ZG	(738 696)						
	TOTAL I	ØF	(738 696)			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	(738 696)					
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT								
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	105 779		67 338					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	157 731		71 594					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	21 615		19 910					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	670 182		159 598					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	955 306		318 439					
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	390 876		9 274					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z	39 729							
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	430 605		9 274					
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY								
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	171 194		10 733					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2019)*				ØB								
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	5.00	%	5.00	%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)		Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG								
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH									
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK			Plus-values à 0 %	JL				
				Plus-values à 19 %	JM			Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN			Plus-values à 0 %	JO				
				Plus-values à 19 %	JP			Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS COMPAGNIE EOLIENNE DU PAYS DE ROMANS Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-values taxables à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (9))

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (10))

CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (11)

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS COMPAGNIE EOLIENNE DU PAYS DE ROMANS

Néant *

A ELÉMENTS ASSUJETIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
 (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
TOTAL 1						
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI)	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
N-8						
N-9						
TOTAL 2						

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : SAS COMPAGNIE EOLIENNE DU PAYS DE ROMANSNéant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)			
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SAS COMPAGNIE EOLIENNE DU PAYS DE ROMANS</u>	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
---	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

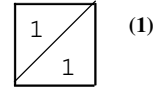
16

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS COMPAGNIE EOLIENNE DU PAYS DE ROMANS				Néant <input type="checkbox"/> *		
Exercice ouvert le : 01/01/2019		et clos le : 31/12/2019		Durée en nombre de mois		
				1	2	
DECLARATION DES EFFECTIFS						
Effectif moyen du personnel * :				YP		
dont apprentis				YF		
dont handicapés				YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE						
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	7 492 764	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT		
TOTAL 1				OX	7 492 764	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée						
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	1	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE		
Subventions d'exploitation reçues				OF		
Variation positive des stocks				OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	33 600	
TOTAL 2				OM	33 601	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)						
Achats				ON		
Variation négative des stocks				OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	849 527	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	76	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY		
TOTAL 3				OJ	849 603	
IV- Valeur ajoutée produite						
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	OG	6 676 762
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				SA	6 676 762	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE						
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD						
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case			EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	7 492 764	Effectifs au sens de la CVAE *	EY	0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX		
Période de référence		GY	01/01/2019	GZ	31/12/2019	
Date de cessation				HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

Néant *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 9

N° SIRET

4 9 9 4 6 7 4 8 8 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS COMPAGNIE EOLIENNE DU PAYS DE ROMAN

ADRESSE (voie)

13 Rue René Réaumur

CODE POSTAL

26100

VILLE

ROMANS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

4

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

139 700

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SAS

Dénomination

ENGIE GREEN FRANCE

N° SIREN (si société établie en France)

478826753

% de détention

51.91

Nb de parts ou actions

72 520

Adresse :

N°

2

Voie

Place Samuel de Champlain

Code postal

92400

Commune

COURBEVOIE

Pays

FR

Forme juridique

Dénomination

VALENCE ROMANS AGGLO

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

37.95

Nb de parts ou actions

53 020

Adresse :

N°

Voie

ROVALTAIN

Code postal

26958

Commune

VALENCE CEDEX 09

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.